

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22  
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 1<sup>er</sup> Janvier 1889

**PARTIE OFFICIELLE**

Le Prince, par Ordonnance du 20 décembre dernier, a nommé M. Edouard-Jean de Kuyper Consul de la Principauté à Rotterdam (Pays-Bas).

Le Prince a reçu la lettre par laquelle le Conseil Fédéral Suisse notifie à Son Altesse Sérénissime le décès de M. Guillaume-Frédéric Hertenstein, Président de la Confédération Helvétique.

S. Exc. le Comte de Wagner, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de Son Altesse Sérénissime près le Saint-Siège, accompagné de M. Guido Fausti, Secrétaire de la Légation, a eu l'honneur d'être reçu le 28 décembre en audience particulière par le Pape Léon XIII et de présenter à Sa Sainteté une lettre autographe de Son Altesse Sérénissime à l'occasion des fêtes de Noël. Le Saint-Père a daigné entretenir de la manière la plus bienveillante M. le Comte de Wagner et s'est informé avec un paternel intérêt de tout ce qui concernait Son Altesse Sérénissime et chacun des membres de la famille Princière.

Enfin Sa Sainteté a chargé le Ministre de Monaco de transmettre au Prince une bénédiction Apostolique spéciale pour Son Altesse Sérénissime, Son Auguste Famille et toute la Principauté.

Vendredi 4 janvier, à 9 heures du soir, il y aura, au Palais de S. A. S. le Prince, réception de MM. les Membres du Corps Consulaire, des Fonctionnaires et Officiers, ainsi que des hommes et dames présentés.

Cet avis servira d'invitation.

**NOUVELLES LOCALES**

S. M. la Reine de Wurtemberg, se rendant de Stuttgart à Nice par la voie d'Italie, a traversé samedi dernier la Principauté, dans un train spécial, qui est arrivé en gare à 10 heures du matin.

LL. AA. le Duc d'Urach-Wurtemberg et le Prince Charles, son frère, Madame la Baronne de Biegeleben, Dame d'honneur, et M. le Comte de Zeppelin, Chambellan de S. A. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg, S. Exc. le Baron de Farincourt, Gouverneur Général de la Principauté, et M. le L<sup>ieutenant</sup>-Colonel Comte d'Orémieux, Aide de Camp de Son Altesse Sérénissime, attendaient le passage du train dans le salon Princier, décoré de feuillages et de drapeaux wurtembergeois et monégasques.

Un détachement de Carabiniers en grande tenue, commandé par le lieutenant Spitalier, se trouvait rangé sur le quai. Leurs Altesse et les personnes désignées ci-dessus ont eu l'honneur d'être reçues successivement par Sa Majesté dans son wagon, et M. le L<sup>ieutenant</sup>-Colonel Comte d'Orémieux fut admis à lui remettre un magnifique bouquet en lui présentant les hommages du Prince.

Après un arrêt de cinq minutes, le train royal qu'accompagnait M. l'inspecteur Bougenot, a repris sa marche vers Nice.

On lit dans le *Monde Élegant* :

S. M. la Reine de Wurtemberg est arrivée hier matin à Nice à 10 h. 25.

Le Roi, entouré des hauts fonctionnaires de sa Cour, attendait la Reine sur le quai de la gare.

On a donné à cette réception un caractère officiel et une courtoisie que Sa Majesté a dû interpréter comme le témoignage de la sympathie qu'éprouve la population nicoise pour ses augustes hôtes.

Le consul d'Allemagne et le consul de Russie avaient revêtu leur grand uniforme de cérémonie.

Le général de Coatpont et le général des Garets, le Préfet des Alpes-Maritimes, le Maire de Nice en écharpe, escorté de ses adjoints, attendaient la Reine au débarcadère.

Par les soins du chef de gare, les fleurs formaient une haie embaumée et souriaient à la souveraine.

Lorsque la Reine est descendue de wagon, le Roi l'a embrassée, et le duc de Leuchtenberg, qui était aux côtés du Roi, lui a ensuite souhaité la bienvenue en l'embrassant à son tour.

Puis la Reine a bien voulu remercier les personnes qui sont venues lui faire accueil, et s'approchant de chacune d'elles, des consuls d'abord, elle a trouvé des mots gracieux à leur adresser. Toutes, sans exception, ont eu l'honneur d'être aimablement interpellées avec l'aspirit distingué et délicat qui est le privilège de Sa Majesté.

Enfin la Reine est montée en voiture en compagnie du Roi pour se rendre à la résidence royale.

La Reine était accompagnée de la baronne de Massenbach et de la baronne de Kruzenstein, ses dames d'honneur.

Le baron de Brusselle, maréchal des voyages, était chargé du service.

LL. AA. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg, le Duc Wilhelm et le Prince Charles d'Urach-Wurtemberg, ses fils, se sont rendus à Nice mercredi dernier 26 décembre, et ont eu l'honneur de déjeuner avec S. M. le Roi de Wurtemberg.

Leurs Altesse étaient accompagnées de Madame la Baronne de Biegeleben, Dame d'honneur, et de M. le Comte de Zeppelin, Chambellan.

Judi 27 décembre, S. Exc. M<sup>me</sup> la maréchale Canrobert et sa fille ont déjeuné au Palais. S. Exc. le Gouverneur Général et M<sup>me</sup> la Baronne de Farincourt, M. le Secrétaire Général du Gouvernement et M<sup>me</sup> Dugué de Mac-Carthy, et M. Saige, conservateur des archives, étaient au nombre des convives.

Un grand dîner a eu lieu samedi soir au Palais, présidé par S. A. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg, auquel assistaient LL. AA. le Duc d'Urach-Wurtemberg et le Prince Charles, ses fils.

On remarquait au nombre des convives : S. Exc. le Gouverneur Général, M<sup>gr</sup> l'Evêque de Monaco, M. le Président du Tribunal Supérieur et M<sup>me</sup> de Lattre, M. le Consul de France et M<sup>me</sup> de la Morlière, la Baronne de Biegeleben, Dame d'honneur de la Duchesse, la Comtesse Gastaldi, Dame du Palais, M. le Maire de Monaco, M. de Loth, premier adjoint, et M<sup>me</sup> de Loth, M. le Consul des Pays-Bas et M<sup>me</sup> Otto, M. l'Avocat Général et M<sup>me</sup> Turrel, M. de Rolland, substitut de l'Avocat Général, M. le L<sup>ieutenant</sup>-Colonel de Castro, M. le L<sup>ieutenant</sup>-Colonel d'Orémieux, Aides de Camp du Prince ; M. le Comte de Zeppelin, Chambellan de S. A. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg, etc.

M. le Chef d'Escadron Renauld, Commandant du Palais de Son Altesse Sérénissime, Officier d'Académie, vient d'être promu au grade d'Officier de l'Instruction

Publique qui lui a été conféré par le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts de France.

Nos cérémonies religieuses des fêtes de Noël ont eu lieu avec la solennité accoutumée.

A la Cathédrale, la messe de minuit, célébrée par M<sup>gr</sup> l'Evêque, avait attiré, comme chaque année, une foule de fidèles, et, spectacle des plus édifiants, le nombre des communiantes était considérable.

L'orchestre et la maîtrise ont exécuté la messe de Delibes. M. Toubas a dit avec son bon goût habituel le Noël d'Adolphe Adam.

Le lendemain, à la messe Pontificale, notre maîtrise a interprété, d'une façon digne des plus grands éloges, la messe de Gentil Maurin. Les solis ont été chantés par MM. Bernardi, Toubas et Aspluga.

Une composition de M. F. Bellini, intitulée : *Autour de la Crèche*, a ensuite été chantée par la maîtrise. C'est un charmant Noël dont les couplets dits en soli par deux jeunes enfants et repris par le chœur, ont produit sous les voûtes de notre basilique un très bel effet. Signalons aussi une ravissante improvisation sur l'orgue, de M. Bouault, sur le thème : *Il est né le divin enfant*.

Aux vêpres, la maîtrise a exécuté le *Magnificat* de Dietsch, et MM. Bernardi et Aspluga ont dit le *Tantum ergo* de Bordese.

A Sainte-Dévote, la cérémonie de la messe de minuit mérite cette année une mention spéciale. L'église était trop petite et beaucoup de personnes ont dû se tenir sur le parvis. Jamais on n'avait vu autant de fidèles s'approcher de la sainte table à l'office de minuit.

M. Aspluga, artiste de la maîtrise de la Cathédrale, a fait entendre un Noël composé par M. Gaston Vuidet, sur les paroles de Théophile Gautier. Cette page musicale, très remarquable parmi les morceaux religieux sur le même sujet, a mis en relief le talent de M. Aspluga, et a été justement admirée.

M. Issaurat, baryton amateur, a fort bien dit le Noël d'Adolphe Adam.

Enfin, il convient de mentionner le chœur de jeunes filles, que conduisait M. l'abbé Lambert, organiste. De fort belles voix, beaucoup de talent joint à la bonne volonté et au dévouement de ces jeunes personnes de la paroisse, ont pu créer, à Sainte-Dévote, un ensemble des plus réussis, M. Borghini prêtait à la solennité un concours aussi artistique que dévoué.

A Saint-Charles, même affluence et même beauté dans la décoration du sanctuaire. On y a fort admiré le *superbo presepio* installé sur le côté droit du transept.

La bénédiction du nouveau couvent des Carmélites de Monaco a eu lieu samedi, ainsi que nous l'avons annoncé. S. Exc. le Gouverneur Général, M. le Président du Tribunal Supérieur, M. le Comte Gastaldi, maire de Monaco, et nombre de fonctionnaires de la Principauté assistaient à cette cérémonie, qui avait attiré une grande quantité de fidèles.

Le public avait été admis à visiter le cloître et les 25 cellules destinées aux religieuses.

Sa Grandeur M<sup>gr</sup> l'Evêque, ayant béni l'établissement, prit, dans la chapelle provisoire, le Saint-Sacrement qui y avait été déposé, et le porta, suivie processionnellement par le clergé et les religieuses, à la chapelle du couvent.

Le R. P. Lazare, assomptionniste, prononça alors un très remarquable discours, rappelant ce qu'est le Carmel relativement à Dieu et relativement à l'humanité. Le Carmel est la louange perpétuelle du Divin Créateur et la prière sans fin implorant le pardon des

pêcheurs. Le magnifique sermon du R. P. Lazare a fait sur l'assistance la plus grande impression.

Sa Grandeur a ensuite reconduit les religieuses dans le cloître et, après avoir donné sa bénédiction épiscopale, a refermé sur elles les grilles les séparant à jamais du monde.

Une quête a été faite pour les besoins de la communauté par M<sup>me</sup> Dugué de Mac Carthy et M. le Comte Gastaldi.

La cérémonie s'est continuée par le baptême de la cloche de la chapelle selon le rite liturgique d'usage. M. et M<sup>me</sup> de Thezillat étaient parrain et marraine.

La bénédiction du T. S. Sacrement et une touchante allocution de Monseigneur sur cette belle journée ont clos cette imposante solennité. Le soir, le couvent a été illuminé.

M<sup>me</sup> la Baronne de Farincourt a reçu les offrandes suivantes : de M. le baron de Nervo, 100 fr. ; de M. George Piesse, 125 fr. ; et d'un anonyme, 500 fr., qui ont été répartis, selon l'intention des donateurs, savoir : 650 fr. au bureau de bienfaisance ; 50 à la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul ; et 25 à l'Ouvroir.

M. Poëlman, propriétaire à Monte Carlo, a remis à la société de Saint-Vincent-de-Paul la somme de 100 francs pour ses pauvres.

La semaine dernière a été marquée à Monaco par deux faits heureusement rares.

Le dimanche 23 décembre, à la suite de libations trop fréquentes dans un cabaret mal famé sis à Saint-Antoine, territoire de la commune de la Turbie, près de la frontière ouest de la Principauté, une rixe éclata entre plusieurs individus, pour la plupart d'origine piémontaise et un monégasque, nommé Fortuné Almondo, cultivateur. Des coups de couteau furent échangés, et trois, les nommés Maccagni (Bernardin), Gigiola (Antoine), journalier, et le sieur Almondo, reçurent des blessures assez graves.

Les coups ayant été portés sur le territoire de Monaco, la police et les carabiniers accoururent immédiatement. Les assassins avaient pris la fuite, les blessés furent transportés à l'Hôtel-Dieu où ils reçurent les soins empressés de M. le docteur Pontremoli, et une enquête fut ouverte.

Le lendemain, bien que les blessés n'eussent pu, vu leur état, donner aucun renseignement sur leurs agresseurs, deux de ceux-ci, les nommés Devoto Nizza, 47 ans, manoeuvre à Saint-Antoine, et Joseph Vallino, 48 ans, menuisier à la Condamine, étaient grâce à l'habileté de notre police, dans les mains de la justice monégasque. Un troisième agresseur, connu sous le sobriquet de *Bordighera*, tenant à la Turbie-sur-Mer une petite cantine d'ouvriers, et qui avait pris la fuite en France, a été signalé au parquet de Nice qui ne tardera pas, espérons-le, à l'arrêter.

Grâce aux soins qui leur ont été prodigués, les blessés sont dans un état satisfaisant eu égard à la gravité des coups qui leur ont été portés.

Jeudi 27 décembre, vers 11 heures du matin, la population d'ordinaire si tranquille de la vieille cité monégasque, a été mise en émoi par un crime épouvantable. Le sieur Félix Graeff, âgé de 43 ans, musicien, venait de tirer deux coups de revolver sur sa femme, née Scotto, avec laquelle il vivait depuis quelque temps en mauvaise intelligence. Graeff, s'adonnait à la boisson et rendait sa femme très malheureuse, au point qu'elle avait dû le quitter pour se réfugier chez sa tante, habitant la même maison qu'elle, rue Basse, n° 17.

Angélique Scotto, épouse Graeff, jouissait dans notre cité de l'estime publique ; excellente mère de famille, elle supportait sans se plaindre les mauvais traitements que lui faisait subir son mari, et cela pour l'amour de ses quatre enfants.

Graeff, furieux de la résolution de sa femme, pénétra chez la tante qui l'avait accueillie et, trouvant Angélique Scotto, lui tira à bout portant deux coups de revolver qui l'atteignirent à l'épaule gauche et à l'abdomen du côté droit. Cette dernière blessure surtout était fort grave. L'assassin tenta ensuite de se faire justice en se tirant à la tête un coup de revolver qui entama seulement le cuir chevelu.

De courageux voisins, attirés par le bruit, pénétrèrent aussitôt sur le lieu de ce drame ; Graeff, arrêté, a été de suite incarcéré et la victime reçut les secours du docteur Colignon.

Ce tragique événement a consterné les habitants de notre paisible capitale ; l'exaspération était à son comble, et on eût fait au meurtrier un mauvais parti sans l'arrivée immédiate de la force publique.

Dimanche matin, Graeff, qui avait été écroué à la chambre de sûreté de la caserne des carabiniers, a été trouvé mort dans sa cellule. Il s'était pendu avec une bretelle au barreau de la fenêtre. L'état de sa malheureuse femme est toujours fort grave.

Lundi dernier 24 décembre, un cheval attelé à un camion, s'est emporté rue du Port, et aurait causé de graves accidents sans le courage du sapeur-pompier Vinci, du poste de la Condamine qui, au péril de ses jours, s'est précipité à la tête de l'animal et a pu s'en rendre maître, non sans avoir été traîné quelques mètres à l'angle de la rue du Port et des Gazomètres.

Le cocher du véhicule, le sieur Filippi, au service de M. Alasia, négociant, boulevard de la Condamine, n'avait pu maîtriser son cheval et avait sauté de son siège ; il suivait la voiture en courant. Un brancard du camion était brisé ; il a fallu déteiler le cheval pour le ramener à l'écurie.

Le sapeur Vinci a reçu du Prince une gratification et les félicitations de ses chefs pour cet acte de courage que nous sommes heureux d'enregistrer.

#### COURRIER DE LA SEMAINE.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la catholicité tout entière, prosternée au pied des autels, célèbre la fin de l'année jubilaire de Léon XIII. Dans cet immense concert d'actions de grâces et de prières pour l'Eglise et l'auguste Pontife qui la gouverne, nous ne saurions oublier de remercier le Ciel d'avoir accordé à notre chère Principauté les bienfaits de la protection divine dont la trace est partout visible dans ce bienheureux pays qui n'a rien à envier aux plus grands Etats comme institutions sagement libérales et comme autonomie religieuse, ce dernier don du Saint Père.

Aux vœux qui de toutes parts s'élèvent vers Dieu, ajoutons ceux que tous les cœurs monégasques forment pour que de longs et heureux jours soient donnés au Prince Charles III afin qu'il achève l'œuvre admirable que ce bien-aimé Souverain poursuit avec tant de persévérance ; pour le bonheur de la Famille Princière ; pour notre Evêque et son digne clergé, et pour ceux qui, à tous les degrés de l'échelle administrative, secondent avec zèle les intentions de Celui qui préside aux destinées de la Principauté.

Puisque nous en sommes au chapitre des souhaits, — la date nous y convie — souhaitons à nos lecteurs la réalisation de leurs désirs ; nous les prions, en échange, de nous conserver leur bienveillante indulgence. Le *Journal de Monaco* entre aujourd'hui dans sa trente-deuxième année ; modeste enregistreur des faits officiels et mondains qui, depuis 1856, marquent chaque pas de la transformation du pays, il s'est efforcé constamment de suivre les événements du dehors, artistiques et littéraires ; les sympathies qu'il a conquises lui seront continuées, nous l'espérons, et nous ferons notre possible pour les justifier.

Parler du premier jour de l'an, c'est aujourd'hui de l'actualité. Romulus avait fait commencer l'année au 1<sup>er</sup> mars. Numa et César au 1<sup>er</sup> janvier. Sous Charlemagne, le premier de l'an était fixé au 1<sup>er</sup> mars ; au douzième siècle, il fut transporté au samedi saint. Charles IX restitua la date du 1<sup>er</sup> janvier (1564) malgré l'opposition du parlement. Les Anglais gardèrent la division julienne jusqu'en 1752.

Ces tribulations de l'année pour la fixation de son commencement, on les retrouve dans la définition de sa durée. Les Egyptiens firent leur année civile de 365 jours. L'année des Grecs était à la fois lunaire et solaire. Ils avaient établi une série de douze mois ayant alternativement 29 et 30 jours ; mais, pour ramener l'accord entre le mouvement de la terre et celui de la lune, chaque période de dix-neuf ans comprenait sept années de 13 mois chacune.

L'Eglise catholique avait adopté la composition de l'année julienne pour les besoins civils, mais en la compliquant d'une année lunaire pour la détermination des fêtes religieuses. En 1582, le pape Grégoire XIII établit l'année telle qu'elle se compose actuellement.

— Le jour de l'an ramène la coutume des visites, coutume si souvent maltraitée et qui n'en persiste pas moins. Les protestations contre cet usage datent de longtemps. Déjà, au siècle dernier, Mercier constatait que « les incommodes visites » de ce jour ne se faisaient plus « il n'y a que les commis du bureau qui aillent offrir leurs hommages à leurs supérieurs ; » il fait, en même temps, connaître une création assez originale. Outre l'envoi des cartes de visite qui exis-

taient déjà, on avait inventé le *porte-claquette*. » Venu d'un habit noir, l'épée au côté, le porte-claquette soulève le marteau des portes cochères ; elles baillent et se referment quand la carte est glissée. Rien n'est plus aisé, personne n'est visible, chacun a eu l'honnêteté de fermer sa porte. Le porte-claquette prend partout le nom de celui dont il est le commettant. »

C'était là un usage raffiné et qui dépeint bien le dix-huitième siècle, mais il ne prévalut guère non plus que les tentatives ayant pour but l'abolition de ces morceaux de carton qu'on échange par politesse. Les visites et les cartes sont restées et resteront encore longtemps l'expression affectueuse ou respectueuse de la civilité française. Ne nous en plaignons pas. A côté de beaucoup de banalité, peut-être, les visites du jour de l'an ont une face honnête et familiale qui les protège contre la mauvaise humeur des indifférents et le dépit des... paresseux, que contrarie la fatigue d'une démarche polie. Elles rassemblent les parents et réunissent les membres d'une même administration autour de leur chef. Hiérarchie de la famille, hiérarchie gouvernementale, tout n'est que hiérarchie, et nous souhaitons fort que la hiérarchie, et les marques respectueuses qu'elle comporte, durent autant que le monde social dont elles sont les fondements sacrés.

— L'année 1889 va être brillamment inaugurée pour nous. Vendredi soir, réception au Palais ; mardi prochain, inauguration des représentations théâtrales de Monte Carlo ; le 17, première journée des courses de Nice, où sera couru le Grand-Prix de Monaco ; ces fêtes accentuent le mouvement ascensionnel des touristes sur notre littoral et la chronique ne chômera pas d'ici longtemps.

Parmi les derniers étrangers venus dans la Principauté, signalons la maréchale Canrobert et sa fille, le baron de Guttenberg, chambellan de S. M. le Roi de Bavière ; le baron Hasenwinkel, sénateur russe ; M. Katarjy, gentilhomme de la Chambre de S. M. l'Empereur de Russie ; M. le Ch<sup>r</sup> Rossi, consul Général de Monaco à Gènes ; M. de Champeaux ; les généraux anglais Eimhirst et Foote ; M. Cordeiro, brésilien ; MM. Diet, architecte, et Bouchard, membres de l'Institut de France ; M. le comte Fresson, consul de Portugal à Monaco, villa du Rond-Point ; M<sup>me</sup> la comtesse Pulowska, villa Walewska, etc.

Comme nous mettons sous presse, les sociétés Chorale et Philharmonique réunies donnent, sous les fenêtres du Palais, une sérénade à Son Altesse Sérénissime et à la Famille Princière, à l'occasion du nouvel an.

La même sérénade sera donnée ensuite devant l'hôtel du Gouvernement, à S. Exc. le Gouverneur Général, et devant l'habitation de M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco.

Nous apprenons avec plaisir que M. Roger Viard, lieutenant au 26<sup>e</sup> d'infanterie française, fils du sympathique Consul Général de Roumanie à Monaco, est nommé capitaine au 69<sup>e</sup>, en garnison à Nancy.

Jeudi 3 janvier 1889, à 2 h. 1/2 de l'après-midi  
7<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE  
Sous la direction de M. ARTHUR STECK  
avec le concours de M<sup>me</sup> CONNEAU, cantatrice

<i>Symphonie en ré mineur</i> .....	R. Schumann.
A. Introduction et allegro — B. Romance — C. Scherzo — D. Finale.	
Ouverture de <i>Théodoric</i> .....	J.-B. Colomer.
<i>Divinité du Styx</i> (d'Alceste) .....	Gluck.
M <sup>me</sup> Conneau.	
<i>Jeux d'enfants</i> (op. 22) .....	G. Bizet.
I. Berceuse ( <i>la Poupée</i> ) — II. Impromptu ( <i>la Toupie</i> ) — III. Duo ( <i>Petit mari, petite femme</i> ).	
<i>Le Soir</i> .....	A. Thomas.
M <sup>me</sup> Conneau.	
<i>Rapsodie</i> , pour orchestre .....	E. Lalo.
A. Andantino — B. Presto.	

Les concerts internationaux, que dirigera M. Steck et que nous avons annoncés, auront lieu aux dates suivantes :

6 janvier, musique italienne. — 13 janvier, musique russe. — 20 janvier, musique allemande. — 27 janvier, musique anglaise. — 3 février, musique austro-hongroise. — 10 février, musique française. — 17 février, musique italienne. — 24 février, musique russe. — 3 mars, musique allemande. — 10 mars, musique anglaise.

M. Noblemaire, directeur de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, vient de donner une nouvelle preuve de sa sollicitude envers son personnel.

On sait que depuis quelque temps de nombreuses sociétés coopératives de consommation ont été créées par les employés de la Compagnie avec l'assentiment de leur direction.

A ces sociétés, M. Noblemaire vient de faire don d'un grand nombre de volumes devant constituer des bibliothèques à leur usage.

M. Noblemaire recommande aux directeurs des Sociétés de faire un choix scrupuleux des différents ouvrages dont il leur fait don, et d'en éliminer ceux qui ne leur paraîtraient pas de nature à pouvoir être introduits dans l'intérieur des familles.

Nous applaudissons à l'acte de sollicitude et de haut intérêt de M. Noblemaire.

Depuis hier 31 décembre, de nouvelles modifications à la marche des trains sont apportées sur les lignes de Marseille à Ventimiglia, des Arcs à Draguignan et de Cannes à Grasse.

*Ligne de Marseille à Vintimille*

1. Le train de voyageurs n° 89 est transformé en train léger entre Cannes et Nice, sous le n° 141.

2. Le train de voyageurs 476, quittant Vintimille à 9 h. 20 matin, est supprimé dans la partie de Nice à Cannes et remplacé par un train léger n° 142, lequel est continué jusqu'aux Arcs.

3. Il est créé, des Arcs à Cannes, un train léger n° 143.

4. Enfin, le train de voyageurs n° 93 est retardé au départ des Arcs et modifié jusqu'à Nice.

Le train 141, partant de Cannes à 8 h. 30 du matin, arrive à Nice à 9 h. 17. Le train 143, partant des Arcs à 3 h. 02 du soir, arrive à Cannes à 4 h. 33, et le train 93, omnibus, partant des Arcs à 4 h. 17 du soir, arrive à Nice à 7 h. 02 du soir.

Le train 142, partant de Nice à 10 h. 50 du matin, arrive à Cannes à 11 h. 37 et aux Arcs à 1 h. 13 du soir.

*Embranchement des Arcs à Draguignan*

La marche des trains de voyageurs n° 540 et 542 est modifiée dans les conditions suivantes :

Le train 540 mixte, partant à 1 h. 25 du soir de Draguignan, arrive aux Arcs à 1 h. 52 et à Cannes à 4 h. 33.

Le train mixte 542, partant de Draguignan à 3 h. 50, arrive aux Arcs à 4 h. 12, à Cannes à 5 h. 52 et à Nice à 6 h. 52.

*Embranchement de Cannes à Grasse*

1. Il est créé un nouveau train de voyageurs quittant Cannes à 1 h. 40 soir, avec retour au départ de Grasse à 2 h. 50 soir (trains 547 et 550 nouveaux).

2. Les trains actuels 547 et 550 sont légèrement modifiés et portent les numéros 549 et 552.

3. Enfin, les trains actuels 549 et 552 sont transformés en trains légers sous les numéros T L 231 et T L 232.

NOTA. — Dans les trains légers, le nombre des places est limité.

Ces trains ne reçoivent pas les militaires ou marins voyageant en détachement, non plus que les prisonniers et aliénés. Ils n'ont pas de compartiments pour les dames seules, ni les fumeurs ; ils ne transportent pas d'animaux, de ménageries, de voitures, ni de cercueils.

Mardi prochain 8 janvier, on donnera, au théâtre de Monte Carlo, *Mireille* opéra en 5 actes, tiré du poème provençal de Frédéric Mistral, paroles de Michel Carré, musique de Charles Gounod.

*Mireille*, jouée la première fois le 19 mars 1864 au Théâtre Lyrique, a été ensuite repris dix ans plus tard à l'Opéra-Comique.

Nous croyons être agréable à nos lecteurs en rendant compte, acte par acte, de cet opéra.

Sept personnages : Mireille, Vincent, Ramon, riche métayer, père de Mireille ; Ambroise, vannier ; de Valabrègue, père de Vincent.

Ourrias, bouvier de la Camargue ; Vincenette, sœur de Vincent ; Taven, sorcière du Val d'Enfer.

1<sup>er</sup> acte : *La Cueillette des Mâriers*. — Les jeunes filles entonnent la chanson des Magnanelles. La sorcière circule dans les groupes et surprend le secret de Mireille, qui aime Vincent et en est aimée.

Vincent survient ; Mireille lui avoue sa flamme et lui donne rendez-vous si le malheur les frappe l'un ou l'autre, à la chapelle des *Saintes*.

2<sup>e</sup> acte : *Les Arènes*. — On assiste à une farandole. Vincent et Mireille chantent la ravissante chanson de Magali. La sorcière revient et apprend à Mireille qu'Ourrias a obtenu sa main, Ramon la lui a promise comme au plus riche. Mireille demande à Dieu d'empêcher ce malheur. Ourrias paraît et lui exprime ses sentiments, elle le repousse en riant. Arrivent Ramon, Ambroise, Vincent et sa sœur. Ramon promet à Ourrias de faire revenir sa fille à des sentiments conformes à sa volonté. Ambroise le prend à part et lui demande la main de Mireille pour son fils. Ramon refuse, mais Mireille, survenant, déclare à son père qu'elle n'aura d'autre époux que Vincent. Ramon lève la main sur son enfant qui, à genoux, le fléchit par ses larmes et le nom de sa mère.

3<sup>e</sup> acte : *Le val d'Enfer, la grotte des fées qu'habite Taven*. — Ourrias rencontre Vincent qu'il frappe de son bâton ferré. Le croyant mort, il prend la fuite. La sorcière accourt au cri de Vincent et reconnaît le meurtrier. Le

décor change et représente une pointe de terre s'avancant au milieu du Rhône éclairé par la lune.

Ourrias pâle, les cheveux en désordre exprime ses remords, il a peur et voit des fantômes. A ses appels paraît un passeur qui semble un revenant, menant une barque dans laquelle Ourrias s'élançait au milieu du fleuve ; la barque s'engloutit avec ceux qu'elle porte.

4<sup>e</sup> acte. Nous sommes dans la ferme de Ramon, c'est la Saint-Jean, les moissonneurs sont en fête.

Mireille est insensible aux jeux de ses compagnes et semble frappée de folie. Vincenette vient lui apprendre que Vincent n'est pas mort, la sorcière l'a sauvé. Mireille veut aller le voir et accomplir aux *Saintes* son pieux pèlerinage. Elles partent.

Dans le désert de la Crau qu'il faut traverser en plein soleil, Mireille rencontre Andreoun le pâtre, qui lui conseille de ne pas affronter les rayons tropicaux. Elle ne l'écoute pas, mais elle est mortellement frappée, le vertige la prend :

Ah ! de sa flèche d'or  
Le soleil m'a blessé.

5<sup>e</sup> acte : *L'église des Saintes-Maries*. — Mireille, se traînant péniblement, est recueillie par Vincent, qui reçoit son dernier soupir, et tombe inanimé sur le corps de sa fiancée.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO  
CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES  
(Première série)

Lundi 24 décembre 1888

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

Gagnée par M. Taisse.

PRIX VAN PATROON. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 26 mètres.

Gagné par M. Taisse, battant M. le capitaine Murray, second.

Autres poules gagnées par ou partagées entre MM. Cortese, Comte Sibrick, Snowden.

Samedi 29 décembre

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 m. 1/2.

Partagée entre MM. Mainetto Ghido et le Capitaine Murray.

PRIX HALFORD (Handicap). — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons.

Gagné par M. Mainetto Ghido, battant M. Halford, second.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 m.

Partagée entre MM. le Vicomte de Quelen et le Capitaine Murray.

Autres poules gagnées par ou partagées entre MM. Taisse, d'Avori, Parolte, de Kuyper, Sapogenikoff, Snowden, Chouquet.

Lundi 31 décembre

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 mètres.

PRIX MONCORGE. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 26 m. 1/2.

POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 20 francs chaque. — 1 pigeon.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Cannes** — Le siège de l'abbaye de Lérins étant vacant depuis la mort du R. P. Marie-Bernard, abbé de Lérins, le 8 juin 1888, le chapitre de la communauté s'est réuni jeudi 13 décembre, sous la présidence du T. R. P. abbé de Sénanque, à l'effet d'élire son supérieur et de donner un successeur au regretté défunt. Les voix se sont portées sur le R. P. Marie Colomban, qui remplissait depuis environ dix-huit ans les fonctions de prier claustral.

**Nice**. — Une exposition d'art ancien aura lieu pendant ce mois à Nice.

Un comité d'amateurs et de collectionneurs, composé de MM. le comte de Luzerna, baron de Conte de Bucamps, Anant, docteur Bonnal, A. Cugnolet, etc., organise une exposition qui s'ouvrira vers le 15 janvier dans le local du Crédit Lyonnais. Elle comprendra tout ce qui se rapporte à l'art ancien : tapis, ameublements, bijoux, manuscrits, armes, etc.

MM. les organisateurs font appel à tous les collectionneurs qui voudraient contribuer à la réussite de cette exposition.

— Les obsèques du comte Loris Melikoff, décédé villa Corinaldi, place Grimaldi, ont eu lieu jeudi, au milieu d'un grand concours d'assistants. Les cordons du poêle étaient tenus par M. le Préfet, M. le général de Coatpont, M. le Maire de Nice et M. le général russe d'Arckmann.

— Arrivés à Nice : S. M. la Reine de Wurtemberg ; M. de Rothschild, propriétaire du yacht *Eros* ; le comte et la comtesse Schœnburg-Fonderglaucliau ; M. et M<sup>me</sup> Henri de Flacourt ; M. José d'Oliveira ; M. d'Arjusa ; M. de Barezy ; M. Chevardier de Valdrôme ; le comte et la comtesse Douglas-Scotti ; le comte de Mazelière, M. Gustave Nadaud ; le comte Rappallo ; M<sup>me</sup> de Semainville ; le général Walkenaert (hollandais) ; la princesse Karageorgewitch ; M. et M<sup>me</sup> L.-F. Nouette-Delorme.

— La cote ayant commencé sur les handicaps de Nice, nous croyons utile de donner les poids des principaux chevaux engagés :

Dans le « Grand Prix de Monaco » : *Trident*, 74 kil. ;

*Montgeroult*, 72 kil. ; *Arabella*, 69 kil. ; *Célestin*, 67 kil. ; *Vide-Gousset*, 67 kil. ; *Framboisier*, 67 kil. ; *Chasselas*, 64 kil. 1/2 ; *Léo*, 64 kil. ; *Fierté*, 64 kil. ; *Extra*, 63 kil. ; *Sapho II*, 63 kil. ; *La Barbée*, 61 kil., etc.

Dans le « Prix de Monte-Carlo » : *Montgeroult*, 73 kil. ; *Charvet*, 71 kil. ; *Bindmaster*, 68 kil. 1/2 ; *Fifne*, 67 kil. ; *Chapeau-Rouge*, 66 kil. ; *Landrecies*, 64 kil. 1/2 ; *Anarchiste*, 64 kil. 1/2 ; *Marthe*, 60 kil. ; *Italien*, 60 kil. ; *Lynx*, 60 kil. ; *Chester*, 60 kil., etc.

Enfin dans le « Prix d'Antibes » : *Naufrage*, 70 kil. ; *Fifne*, 68 kil. 1/2 ; *Landrecies*, 65 kil. ; *Lynx*, 60 k. 1/2 ; *Witchery*, 60 kil. ; *Chester*, 60 kil., etc., etc.

Le secrétariat des courses sera ouvert à partir de jeudi 3 janvier, au Cosmopolitain-Hôtel. MM. les propriétaires et entraîneurs trouveront des boxes : chez MM. Audibert et Giaume, au Pont-Magnan ; chez M<sup>me</sup> veuve Ghibellini, route du Var, et chez M. Bouttau, auberge des Chasseurs, route du Var.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Noël a été célébré cette année avec un éclat inaccoutumé. Il faudrait plusieurs colonnes de ce journal pour énumérer les réunions et les repas dont il a été l'occasion. Les truffes, cette année, sont abondantes et parfumées, et les amateurs de bonne chère sont en liesse. Rien de plus gai que les mines réjouies et les allures de concupiscence des groupes compactes qui stationnent devant nos grands marchands de comestibles pour admirer des dindes bourrées du précieux aromate et cotées cent cinquante à deux cents francs pièce. Mais c'est là régal de roi, et les admirateurs, en général, se contentent d'acheter l'oie traditionnelle, le boudin et l'andouille.

Ce qui n'est pas moins réjouissant, ce sont les petits cris des enfants lorsqu'ils passent devant les arbres de Noël. Ces petits sapins ornés de jouets étincelants et de petites bougies sont du plus charmant effet.

Les boutiques en planches des boulevards sont assez clairsemées : les grands magasins font du tort à cette industrie parisienne qui, d'ailleurs, cette année, a manqué un peu d'imagination. Je n'ai pas aperçu de jouet nouveau. On s'est contenté de transformer un peu les anciens. Les vendeurs et les vendeuses prodiguent leurs boniments sans grand succès. La moindre invention originale, le moindre jouet « ne se trouvant que sur le boulevard » aurait plus sûrement attiré les chalands.

Dans toutes les églises de Paris, la « messe de minuit » a attiré une foule recueillie.

La plus belle de ces solennités religieuses a été, sans contredit, celle qui a été célébrée dans la chapelle de l'hôtel de Condé, où la comtesse de Chambrun assistait avec des amis à la messe de minuit, messe avec orgues et voix, dans laquelle on a entendu des fragments de *Jeanne d'Arc*, de Gounod ; de *l'Enfance du Christ*, de Berlioz ; du *Magnificat*, de Bach ; le *Noël*, du baron Ramond, etc., et les œuvres sacrées de Mendelssohn et de Schubert.

Noël, comme toujours, a été l'occasion de nombreuses distributions de jouets, de vêtements, de livrets de caisse d'épargne aux enfants pauvres de Paris. La cérémonie de l'arbre de Noël des jeunes Alsaciens-Lorrains a été, comme toujours, très émouvante. Elle a été souvent décrite. Je préfère vous signaler la visite que M<sup>me</sup> Carnot, femme du Président de la République, a faite aux enfants assistés, à l'hospice de la rue Denfert-Rochereau.

M<sup>me</sup> Carnot a été reçue à son arrivée dans l'ancien réfectoire de la communauté décoré de drapeaux tricolores. M. Peyron, directeur de l'Assistance publique, l'attendait avec son personnel administratif et tous les employés. M<sup>me</sup> Carnot était accompagnée de sa mère et du commandant Chamoin. M. Peyron lui a présenté le docteur Sevestre, médecin en chef de l'hospice, et MM. Springer, Lefèvre de Grandmaison, Vialet, internes du service de médecine.

Tout autour des tables surchargées de jouets, les bébés dévoraient des yeux tous ces jolis objets, qu'ils n'avaient jamais vus que derrière les vitrines et ne connaissaient que de réputation.

Au moment de la distribution, un petit garçon et une petite fille sont venus offrir à M<sup>me</sup> Carnot un bouquet accompagné d'un compliment. M<sup>me</sup> Carnot a embrassé ces deux enfants, et aussitôt elle a offert elle-même à chaque enfant l'objet qu'il demandait : les fusils, les tambours et les sabres ont été enlevés en un clin d'œil par les garçons. Une centaine de jouets ont été envoyés aux petits malades retenus dans le service de médecine.

Enfin, pour n'oublier personne, M<sup>me</sup> Carnot a gracieusement offert un jeu de tonneau aux internes en médecine, en leur disant : « Messieurs, vous avez eu des heures si dures qu'il est bien juste que vous ayiez aussi vos moments de plaisir. »

Les internes ont été très touchés de cette attention et ont demandé au directeur de l'hospice de faire mettre sur le jeu de tonneau une plaque commémorative.

Carnet des mariages :

Le mariage de M<sup>lle</sup> de Heredia, petite-fille de la duchesse de Santona, grande d'Espagne, avec M. Clemente Torlonia, prince de Civitella-Cesi, a été célébré à l'église Sainte-Clotilde. La bénédiction nuptiale a été donnée par M<sup>r</sup> Bazin, chanoine de Saint-Denis, chevalier de la Légion d'honneur.

Les témoins étaient, pour la mariée, M. de Léon y Castillo, ambassadeur d'Espagne, et, pour le fiancé, M. le marquis de Menabrea, ambassadeur d'Italie.

Sa Sainteté Léon XIII a envoyé, par dépêche, sa bénédiction aux fiancés.

On annonce le prochain mariage de M<sup>lle</sup> Marie-Thérèse de Rougé, fille du comte de Rougé, ancien page du roi Charles X, avec le marquis de la Ville de Baugé, lieutenant au 3<sup>e</sup> dragons, fils du comte de Baugé et de la comtesse, fille du baron de l'Espine.

Le comte de Bruce épouse M<sup>lle</sup> Elisabeth de Croy, fille du prince George de Croy et de la princesse née de Durfort-Civrac de Lorge. Le fiancé est le seul représentant en France de la maison de Bruce, dont une branche est venue d'Ecosse s'établir vers 1600 dans le Poitou d'où elle passa en Champagne. Le descendant actuel habite le château d'Harzillemont dans les Ardennes. La fiancée est la nièce du duc de Croy et la sœur du prince Louis de Croy et de la vicomtesse de Chevigné.

Un des endroits où l'on s'arrête de préférence, en revenant de faire des achats chez les grands confiseurs du boulevard, c'est l'exposition des trente-trois qui vient de s'ouvrir rue de Sèze à la salle Petit.

L'idée-mère de cette exposition est originale. Trente-trois jeunes peintres ou sculpteurs ont voulu connaître le jugement du public sur leurs œuvres sans s'exposer aux hasards des expositions publiques où les tableaux et les statues sont souvent mal placés. Ils ont fait à eux seuls les frais de cette petite manifestation très intéressante. Nous avons remarqué les paysages de M. Ary Renan, le fils du membre de l'Institut; les portraits d'enfants de M. Blanche; les figures de M. Carrière; les paysages de M. Lehours; les jolis pastels de M<sup>lle</sup> Bresleau et de M. Moreau-Mélaton, et la série de portraits signés Friant, qui représentent les deux Coquelin dans leurs rôles les plus connus et dans quelques-uns de leurs monologues les plus applaudis.

L'Académie des sciences vient de distribuer ses récompenses annuelles. C'est une femme qui a remporté cette année un des premiers prix des sciences mathématiques: M<sup>me</sup> Kowalewski est professeur à l'Université de Stockholm où elle forme de savants élèves. Elle descend du fameux roi de Hongrie, Mathias Corvin.

Le prix Monthyon (pour la médecine et la chirurgie), destiné à récompenser des découvertes utiles à l'art de guérir, a été donné: à M. le professeur Hardy, pour l'organisation du traitement externe de la gale à l'hôpital Saint-Louis; à M. le docteur Hénocque, pour la découverte d'une méthode nouvelle d'analyse du sang, basée sur l'emploi du spectroscope, et qui rend les plus grands services dans la clinique journalière; enfin, à M. le professeur Duplay, pour son grand ouvrage de pathologie externe.

L'Académie est très bien dotée: elle dispose, pour l'année prochaine, d'un prix de 50,000 francs, provenant de la donation Leconte, de cinq prix de 10,000 francs destinés aux travaux de physique, de chimie, d'histoire naturelle et d'un grand nombre d'autres récompenses.

Au moment où vous parviendra cette lettre, M. Victorien Sardou aura lu aux artistes du Vaudeville une comédie de mœurs qui tiendra certainement l'affiche jusqu'à l'été et où M<sup>lle</sup> Réjane obtiendra un vif succès. Le titre de cette comédie, que la direction du Vaudeville désire mettre immédiatement en répétition, n'est pas encore arrêté.

La vie de M. Victorien Sardou sera très mouvementée cet hiver. Il ira à Nice le plus tôt possible, afin de surveiller les travaux de sa villa de Montboron. Mais à son grand regret, son séjour sera court. Il faudra qu'il dirige les répétitions du Vaudeville et qu'il fasse, en même temps, remonter les *Pommes du voisin* au théâtre de Cluny, la *Famille Benoît* à l'Odéon, *Divorçons* au Palais-Royal, *Théodora* à la Porte-Saint-Martin. Le Théâtre-Français également lui demande une pièce.

Il arrivera que M. Sardou aura six pièces à la fois sur six affichés de théâtre à Paris, sans parler de la province et de l'étranger. C'est une bonne fortune, je dirais volontiers un hommage, dont a bénéficié Alexandre Dumas père à l'époque où j'avais l'honneur d'être son secrétaire. Je ne crois pas que depuis le fait se soit reproduit.

On a repris vendredi, au théâtre de la Porte-Saint-Martin, une pièce de Dumas père, le *Chevalier de Maison-Rouge*, dont la première représentation date d'août 1847. La révolution du 24 février 1848 se fit sur l'air des *Girondins*, qu'on chante dans ce drame: *Mourir pour la Patrie!*

Le sujet de ce drame est la conspiration d'un gentilhomme angevin, qui voulut sauver la reine Marie-Antoinette et l'arracher de la prison du Temple.

Cette conspiration, dont le récit est tout au long dans les mémoires du temps, est connue sous le nom de *Complot de l'œillet rouge*, parce que c'est au moyen d'un bouquet de ces fleurs que la reine fut avisée du plan d'évasion.

On voit que ce n'est pas d'aujourd'hui que l'œillet rouge est une fleur politique, le pire destin pour une fleur.

Le *Chevalier de Maison-Rouge* aura un long et grand succès. Grâce à MM. Dumaine, Chelles, Volney, Léon Noël, à M<sup>me</sup> Maljean, Duguéret, Prévost, Avocat, l'interprétation est excellente.

Le librettiste M. Catulle Mendès et le compositeur M. André Messager ont eu l'heureuse inspiration de faire représenter au théâtre de la Renaissance *Isoline*, un conte de fées sur le mode shakespearien, qui est une forme théâtrale absolument nouvelle. Ce n'est ni l'opérette, ni l'opéra-comique, ni l'opéra, ni la féerie classique; c'est le merveilleux ne se soumettant pas aux

volontés du machiniste; c'est la poésie mettant à son service la décoration, le costume, la danse. M<sup>mes</sup> Aussonrd, Berthe Thibault, Nixau, Theven, sont fort agréables à voir et à entendre. M. Morlet, qui a le seul rôle d'homme, a fait applaudir sa belle voix et son grand talent de comédien. *Isoline* est une pièce qui a beaucoup plu au public lettré de la première représentation et qui plaira au public ordinaire. L'œil et l'imagination sont tenus sans interruption en éveil pendant toute la soirée.

DANGEAU.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN

CATHÉDRALE DE MONACO  
Samedi 5 janvier 1888

1 heure de l'après-midi. — Premières Vêpres de l'Épiphanie avec assistance de M<sup>r</sup> l'Évêque.

Dimanche 6 janvier

SOLENNITÉ DE L'ÉPIPHANIE DE N.-S.-J.-C.

10 heures du matin Grand'Messe Pontificale. — 3 h. de l'après-midi, Sermon, Salut solennel du Très Saint Sacrement donné par Sa Grandeur.

Par ordre de M<sup>r</sup> l'Évêque, toutes les quêtes faites aux différents offices dans toutes les églises et chapelles de la Principauté, le dimanche 6 janvier fête de l'Épiphanie, seront au profit de l'Œuvre de la Sainte-Enfance.

Le profit en sera remis à la direction de l'Œuvre au bureau de l'Évêché, place de la Visitation, où l'on recevra également les offrandes particulières.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 24 au 30 décembre 1888

MEMTON, b. *Henri-Camille*, fr., c. Dalest, divers.  
CANNES, b. *Fortune*, fr., c. Moutte, sable.

Départs du 24 au 30 décembre

SAN STEFANO, b. *L'Unione*, ital., c. Filippo, sur lest.  
CANNES, b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id.  
ID. b. *Indus*, fr., c. Brandin, id.  
ID. b. *Gumbetta*, fr., c. Gardin, id.  
MENTON, b. *Marie*, fr., c. Merzé, charbon.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables:

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

TIMBRES-POSTE POUR COLLECTIONS

VENTE ET ACHAT

Je désire acheter des timbres oblitérés de la Principauté de Monaco, ainsi que des cartes postales et enveloppes entières. — Prière de faire des offres par cent et par mille.

Madame veuve MARMIN  
30, rue Philippe-de-Girard, PARIS

BAZAR  
MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C<sup>ie</sup>  
MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité  
MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES  
SPÉCIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire: 65 mètres)

Décembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
25	56.4	56.3	56.0	56.8	56.9	9.1	12.5	13.1	12.6	11.8	78	S E modéré	Nuageux
26	58.4	58.5	58.5	58.7	58.8	9.3	12.6	12.9	12.7	12.0	74	S O puis S E modéré	Beau, puis nuageux
27	57.7	57.3	57.3	57.4	57.6	9.8	12.8	13.2	12.8	11.9	80	S E	Couvert, pluie
28	58.5	56.6	59.4	60.1	61.5	10.9	13.2	13.4	12.5	11.5	77	S E modéré	Couvert
29	61.4	61.3	61.3	61.4	61.4	11.1	12.4	12.7	12.3	11.7	82	S E fort	Couvert, pluie
30	60.1	60.0	59.8	59.9	68.0	13.5	14.4	14.7	13.6	12.9	80	S E violent	Couvert, pluie
31	60.3	60.2	60.1			14.0	14.7	15.0			81	E S E violent	Couvert, pluie
DATES		27	28	29	30	31							
TEMPÉRATURES		Maxima	13.2	13.0	13.4	13.6	12.9	14.8	15.0				
EXTRÊMES		Minima	9.0	8.9	9.5	9.8	10.0	11.8					

Pluie tombée: 16<sup>mm</sup> 5

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Garç. Monaco-Condamine.

LEÇONS DE PIANO  
de SOLFÈGE, d'ORGUE et d'HARMONIE

Charles ROSTICHER, Organiste de S'-Charles  
Villa Sangeorge, aux Bas-Moulins

AGENCE A. ROUSTAN  
Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS  
ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS  
Locations et ventes de PIANOS

LEÇONS  
DE PIANO, d'ORGUE & d'HARMONIE

OCTAVE BOUAULT, organiste de la Cathédrale  
Rue du Milieu, 9, Monaco.

RÉOUVERTURE

DE

LA RÉSERVE  
située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT PARC AUX HUITRES  
Tenu par le LE NEN

BOUILLABAISSE — DINERS SUR COMMANDES — LANGOUSTES  
ET COQUILLAGES — SALONS ET CABINETS DE BAINS DE MER

M<sup>lle</sup> ADÉLINE IMBERT  
INSTITUTRICE

DÉSIRERAIT PLACE DANS UNE FAMILLE  
OU DONNERAIT DES LEÇONS DE FRANÇAIS

S'adresser au bureau du Journal, 22, rue de Lorraine

Librairie Victor Palmé, 76, rue des Saints-Pères  
PARIS

LE LITTORAL DE LA FRANCE

1<sup>re</sup> partie, *Côtes Normandes*, de Dunkerque au Mont-Saint-Michel. — 2<sup>e</sup> partie, *Côtes Bretonnes*, du Mont-Saint-Michel à Lorient. — 3<sup>e</sup> partie, *Côtes Vendéennes*, de Lorient à la Rochelle. — 4<sup>e</sup> partie, *Côtes Gasconnes*, de la Rochelle à Hendaye. — 5<sup>e</sup> partie, *Côtes Languedociennes*, du Cap Cerbère à Marseille.

Vient de paraître la 6<sup>e</sup> partie des *Côtes Provençales*, de Marseille à Monaco, par Ch.-F. Aubert (V. Vattier d'Amboise), ouvrage couronné par l'Académie française. — Illustrations par Scott, Brun, Lallane, Toussaint, Fraipont, Ciappori, Karl, Caussin, Chapon, etc.

Chaque partie se vend séparément et forme un volume in-4<sup>o</sup> d'environ 600 pages, orné de 300 gravures dans le texte, de 70 planches hors texte, tirées en une ou plusieurs couleurs.

Prix de chaque partie ou volume: broché, 20 francs. — Riche cartonnage avec plaques spéciales, tranches dorées, 25 francs. — Reliure demi-chagrin, mêmes plaques, 30 francs.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

Sommaire du n<sup>o</sup> 4:

Art et chiffons, par Réséda, dessin de G. de Billy. — *Le soulier de Noël*, par M<sup>me</sup> Roger de Nesle. — *Prose de Noël*, par Georges Vanor. — *Réveillon en campagne* (conte de Noël), par L. de La Brière, dessin de A. Descormiens. — *Le sabot*, par Paul Ervieux, dessin de F. Fournery. — *Noël*, dessin de F. Fournery. — *Théâtre*, par Edmond Flourey, dessin de G. de Billy. — *La Noël du pêcheur*, par Emile Henry, dessin de Félix Oudart. — *Les livres d'étranges de la maison Quantin*.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco — 1889